

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Externe

Profil n° 26

Intitulé du poste : Maître assistant des ENSA Groupe de disciplines : Ville et Territoires (VT) Discipline : Géographie et Paysage (GP)	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres-Assistants des ENSA (MAEA)
--	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur – Recherche**

Emploi Type : **Enseignant praticien du supérieur DCAO – RCH03A**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

Adresse : **2, rue Verte - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ**

Missions et activités principales

Groupe de Disciplines : **Ville et Territoires (VT)**

Discipline : **Géographie et Paysage (GP)**

Charges pédagogiques :

L'enseignant(e) recruté(e) interviendra dans la formation Paysage de l'ENSAPL, et aura pour mission principale l'enseignement du projet de paysage développé notamment au sein des ateliers de projet. Les ateliers à pourvoir dès la rentrée 2016 sont :

L'atelier "architecture et paysage" du semestre 1 (automne) : l'enseignant(e) aura en charge l'encadrement de cet atelier, accueillant des étudiants inscrits indifféremment dans le cursus en Architecture et dans le cursus en Paysage. Ceci comprend l'animation des séances hebdomadaires, ainsi que la participation aux semaines intensives et au voyage d'études qui accompagnent ce semestre. L'enseignant intégrera les objectifs pédagogiques de ce semestre commun aux deux formations, et structuré autour de la question de l'habité. Cet enseignement représente un volume de **128 heures**. Il a lieu les lundis.

L'atelier "matérialité" des semestres 8 /10 (printemps) : l'enseignant(e) aura en charge la responsabilité et la coordination de cet atelier, accueillant des étudiants du cursus de Master Paysage (délivrant le Diplôme d'Etat de Paysagiste). Ceci comprend l'animation des séances hebdomadaires, ainsi que la participation aux semaines intensives et au voyage d'études qui accompagnent ce semestre. L'atelier de projet "matérialité" ambitionne de conforter les acquis et les compétences des étudiants dans le champ de la visualisation, du dimensionnement, de la prévision et de la fabrication du projet de paysage. Il valorise la dimension matérielle de la production de projet, tant du point de vue de sa mise en œuvre que de son utilisation et de son appropriation concrètes, faisant sens dans un contexte socio-économique et culturel donné. Cet enseignement représente un volume de **160 heures**. Il a lieu les jeudis et les vendredis matin.

Autres enseignements : l'enseignant aura également en charge un cours ou l'encadrement d'un TD dans la grille pédagogique afin de satisfaire à son obligation des 320h.

Autres charges

Les 320h d'un temps plein ne recouvrent que les heures d'enseignement, non comprises les autres charges, notamment : encadrement des PFE (projets de fin d'études), suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école (notamment CPR et ses diverses commissions), recrutement des étudiants, jurys PFE...

Charges scientifiques :

L'enseignant(e) développera sa proposition pédagogique en intelligence avec les recherches développées au sein du Domaine de Recherche "Matérialité" et/ou "Territoire" du LaCTH (laboratoire de recherche de l'ENSAPL). Il s'emploiera à nourrir les réflexions du laboratoire à partir des questions pédagogiques et méthodologiques qui se posent dans ses propres ateliers.

Une participation plus active à la vie du laboratoire est attendue, mais non exigée

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Le projet d'établissement est visible sur le site web de l'école

Outre la formation d'architecte, l'ENSAP de Lille comprend aussi celle de paysagiste Diplômé d'Etat. Ces cursus présentent des convergences, en première année de licence comme en troisième année, ainsi qu'en master lors des séminaires d'initiation à la recherche et des ateliers de projet. En licence architecture, les semestres proposent une progression par thèmes après une année propédeutique et probatoire : petit équipement en greffe sur un bâtiment existant (S3), logements (S4), projet urbain (S5) et projet de synthèse (S6). En master architecture, les activités pédagogiques de l'école sont orientées sur les axes du laboratoire et 4 domaines d'étude structurent ainsi ateliers de projet et séminaires : Conception : approche de la complexité / Histoire, théories, projets / Matérialité, culture et pensée constructives / Territoires en mutation et contextes métropolitains.

L'approche matérielle et constructive des projets complète systématiquement ces dispositions.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Deux équipes de recherche montées en 1993 ont fusionné en 2005 pour créer le LACTH, LABo Conception Territoire Histoire, dont les activités intéressent l'architecture, le paysage, la ville. Doté d'un Conseil Scientifique, le LACTH publie chaque année les Cahiers thématiques, rassemblant des articles sélectionnés sur appel à contribution, selon un thème choisi par les chercheurs de l'un des 4 domaines de recherche. Le LACTH organise chaque année un séminaire pour la formation doctorale, comprenant 6 séances d'échange entre les 10 doctorants et les chercheurs de l'école (6 HDR, 5 professeurs, une douzaine de docteurs) ou partenaires, provenant en particulier des écoles doctorales auxquelles l'ENSAPL est associée (SESAM à Lille1, SHS à Lille3). Plusieurs contrats de recherche en cours : En marges : biodiversité au bord des infrastructures euro-métropolitaines ; Matrice (Région/Feder) fabrication additive à l'échelle du bâtiment, négociation en cours sur les lieux de santé du CHRU.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

14,25 enseignants en VT (2 profs, 7 MA, 2 MAA et 3,25 contractuels) se partagent l'enseignement de la formation paysage avec l'appui d'enseignants en architecture.

Liaisons hiérarchiques :

Les enseignants relèvent des décisions du CA et du Directeur, préparées, le cas échéant, par la CPR, Commission de la Pédagogie et de la Recherche.

Liaisons fonctionnelles :

L'enseignant accomplit ses charges d'enseignement sous la conduite pédagogique et scientifique d'enseignants responsables des unités d'enseignement, nommés par le CA, et selon les modalités fixées par le directeur et le directeur des études.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017-2018.

Conformément au décret statutaire de 1994, les obligations de service d'un enseignant sont identiques à celles applicables à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h, et comprennent 320h d'enseignement décomptées en heures équivalent TD. Les modalités d'exécution des obligations de service (présentiel devant élève + participation à la vie de l'établissement : instances, jurys, groupes de travail...) fixées par le chef d'établissement, impliquent d'être présents dans les locaux en moyenne 2 j/ semaine